



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte

Question écrite n° 94292

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le problème des trafics de cartes Vitales. Le nombre d'utilisations frauduleuses de la carte Vitale ne cesse de croître, ce qui tend à démontrer les faiblesses de ce système, qui ne présente pas assez de garanties en matière d'authentification du détenteur de la carte. Des mesures telles que l'institution d'un système d'authentification par code confidentiel ou par empreinte biométrique pourraient s'avérer efficaces. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur l'opportunité d'une telle réalisation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94292

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5104